# BPA OSP Ouvrier Spécialisé en Paysage

BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

Formation Continue

\* Sur le BPA TAP (diplôme précédent)

Lour de réussite



www.tarn.educagri.fr/fpca



## Objectifs de la formation

Le secteur du paysage est un domaine dynamique. De la création des jardins à l'entretien des espaces verts, l'Ouvrier Spécialisé en Paysage possède la polyvalence pour répondre aux principales demandes du monde professionnel.



Le BPA OSP prépare à ce métier et vise à acquérir :

- les techniques et connaissances élémentaires dans l'entretien
- la création des espaces verts (taille, tonte, engazonnement, création de massifs, plantation d'arbres, montage d'éléments inertes, ...).

## Perspectives et débouchés

L'obtention du BPA Ouvrier Spécialisé en Paysage permet l'emploi en tant qu'ouvrier qualifié dans une entreprise de travaux paysagers ou la création d'entreprise.

- La formation s'articule autour d'une équipe pédagogique issue du monde professionnel. La volonté du centre de formation est d'orienter le contenu pédagogique sur l'avenir avec des pratiques environnementales et écologiques dans le respect de la biodiversité.
- Le BPA OSP est un diplôme d'état qualifiant de niveau 3, reconnu par la profession. Il propose aussi, l'habilitation à la conduite d'engins et au Certiphyto catégorie "opérateur".
- Les apprenants participent aux rencontres avec les partenaires du secteur comme l'UNEP, et autres professionnels.



#### Modalités d'Inscription

- La formation s'adresse principalement aux demandeurs d'emploi, et aux salariés.
- Pas de prérequis mais satisfaire au positionnement d'entrée : entretien de motivation.

# Modalités du financement « Région »

- Etre âgé de plus de 18 ans
- Selon votre statut, rapprochezvous de votre conseiller à l'emploi (Pôle emploi, Cap Emploi, ...) ou de votre employeur, afin de prendre connaissance des modalités de prise en charge.



#### **MODULES D'ENSEIGNEMENT GENERAL**

- Les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale
- Compréhension du secteur d'activité, des règles de droit du travail et des bases de gestion

210h

Appréhender les notions de base de l'agro-écologie permettant de limiter les impacts environnementaux, de prévenir les risques et de préserver la santé humaine

#### **MODULES TECHNIQUES**

- Connaissance du végétal : biologie, physiologie, exigences, intervention nécessaires au développement des végétaux
- Fonctionnement, entretien et petites réparations du matériel spécifique à l'activité

260h

#### **MODULES DE PRATIOUES PROFESSIONNELLES**

- Réalisation de travaux d'entretien (tonte, taille, soins aux végétaux et maintenance des surfaces non végétales)
- Création d'espaces paysagers (engazonnement, plantation, mise en place d'un réseau d'arrosage, pose d'éléments inertes)

290h

- Pose d'ouvrages paysagers (revêtements paysagers, clôtures et autres délimitations paysagères, ...)
- Installation de réseaux d'arrosage simples (ouverture et remblayage de tranchées à l'aide d'engins mécaniques, montage des éléments du réseaux d'arrosage)

90h

Stage en Entreprise

**Total pour la formation** 

280h 1130h

**Formation en 1 an**: ● 850h au centre ● 280h en entreprise ● 35h par semaine

### **MODALITES D'EVALUATION**

Le Brevet Professionnel Agricole« Ouvrier Spécialisé en Paysage» est composé de 6 UC (Unités Capitalisables) évaluant les 6 capacités suivantes: 1- Développer son identité professionnelle d'ouvrier du paysage ; 2- Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés ;

- 3- Réaliser des travaux de végétalisation d'espaces paysagers ; 4- Réaliser des travaux de mise en place d'ouvrages paysagers ;
- 5- Réaliser des travaux d'entretien courant du petit matériel d'aménagement paysager ; 6- Installer un réseau d'arrosage simple

Le diplôme est attribué à tout candidat ayant obtenu toutes les UC. Les épreuves sont organisées autour de situations professionnelles, évaluées en contrôle continu principalement sous forme pratique et orale. Possibilité de valider un ou / des blocs de compétences séparément.

Possibilité d'adaptation du Parcours de formation et de l'évaluation après un positionnement par le Centre en début de formation.

### TARIFS



A partir de 8 800 € net de taxe. Ce prix est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires.

La formation peut être financée et rémunérée par la Région Occitanie et cofinancée par l'Union européenne.



\* Certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT Formation de Niveau 3

Date d'enregistrement de la Certification: 03 02 2024

#### Contact et lieu de formation

**CFPPA du Tarn - Campus Fonlabour** 

Route de Toulouse 81 000 ALBI

Tél.: 05 63 38 07 46

Mail: inscriptions.fpca81@educagri.fr











